

1/2009.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

<u>18</u>	<u>19</u>	<u>18</u>
-----------	-----------	-----------

Date de la convocation

26 février 2009

Date d'affichage

12 mars 2009

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BELVEZET**

Séance du 5 mars 2009

L'an deux mille neuf

et le 5 mars

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscriit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, REBOUL Nicole, MMrs COUSTES-CHAPDANIEL Jean Claude, DELORD Paul, MERIC Pascal, ROUVIERE Francis.

Excusé : M^r BOULAT Olivier.

M MERIC a été élu secrétaire

Objet de la Délibération

Prix de vente de l'eau

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le service de l'eau est déficitaire et qu'il y a lieu de prévoir une augmentation du prix de l'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants :

- Abonnement, location compteur : 80,00 € par an
- Prix du m3 : - de 0 à 60 m3 : 0.20 €
- de 60 m3 à X m3 : 0.10 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Alain VEYRUNES

